



**Cours
Peyran Lacroix**

La Pépinière Théâtre
7 Rue Louis Le Grand
75002 Paris

☎ 09 51 23 28 42
📞 06 12 54 93 87

FICHE D'INSCRIPTION AUX AUDITIONS POUR LA SAISON 2019 / 2020

Fiche d'inscription à retourner à l'adresse suivante :

**La Pépinière Théâtre
Cours Peyran Lacroix
7 Rue Louis le Grand
75002 Paris**

Photo d'identité
Obligatoire

A COMPLETER EN LETTRE MAJUSCULE

NOM : ----- **PRENOM :** -----

DATE DE NAISSANCE : -----

ADRESSE : -----

TELEPHONE : ----- **EMAIL :** -----

AVEZ VOUS DEJA SUIVI DES COURS DE THEATRE ET/OU CINEMA ? SI OUI OU ?:-----

Niveau d'intégration souhaité : 1ère Année 2^{ème} Année 3^{ème} Année

Votre inscription sera validé si cette fiche est accompagnée :

- D'une photo d'identité
- D'un chèque de caution à l'audition de 30€ à l'ordre de : **Art et Actions**. Ce chèque vous sera restitué lors de votre audition.
- Si vous ne vous présentez pas à l'audition, cette somme sera acquise à Art et Actions
- Dès réception de votre fiche d'inscription, nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription aux auditions.

Fait à :

Le :

Signature

LES AUDITIONS

- **Si vous souhaitez intégrer la première année du cursus pédagogique :**
 - L'audition se déroule sous la forme d'une séance de travail, identique à un cours de l'école.
 - Cela permet aux candidats de faire l'expérience d'une session de travail sans aucun engagement.
 - Les candidats travaillent ensemble sur des exercices individuels et collectifs basés sur les différentes techniques enseignées lors de la formation.
 - Aucune préparation particulière ne sera demandée aux candidats
 - A la fin de cette séance, le directeur pédagogique de l'école, Philippe Peyran Lacroix, aura un entretien individuel avec chacun des participants et lui annoncera si son intégration dans l'école est acceptée.

- **Si vous souhaitez intégrer la deuxième ou troisième année du cursus pédagogique :**
 - L'audition se fera sur rendez vous individuel
 - Le (la) candidat (e) aura à préparer une scène ou un monologue du répertoire contemporain (durée maximale 3mns)
 - Il est impératif de pouvoir justifier d'au moins 1 an de cours dans une école de formation d'acteurs professionnel
 - A l'issue de cette audition, un partage sur le niveau du (de la) candidat (e) sera fait par le directeur pédagogique de l'école, Philippe Peyran Lacroix, afin d'envisager si l'intégration dans le niveau de formation souhaitée est validée.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez directement nous joindre au

09 51 23 28 42 / 06 12 54 93 87

ou par mail : infos@courspeyranlacroix.fr